



## Exception agri-culturelle 16 Novembre 2016

<http://www.globalmagazine.info/2016/11/16/exception-agri-culturelle-1479255781>

Les traités de libre-échange en cours de ratification (CETA entre l'UE et le Canada) ou en négociation (TTIP/TAFTA entre l'UE et les Etats-Unis) reposent schématiquement sur l'abandon de l'agriculture européenne, et ses modèles alimentaires, aux entreprises nord-américaines (ainsi que l'accès aux ressources fossiles) en échange de l'accès aux marchés des services américains (et celui des médicaments) pour les entreprises multinationales européennes. C'est loin d'être du goût de tout le monde, comme le prouvent les mobilisations de la société civile européenne (allemande, wallone, française...), américaine et canadienne. Dans ce contexte, l'appel de personnalités de premier plan pour la proclamation d'une "exception agri-culturelle dans le commerce mondial" résume le bon sens qu'il sied pour aborder le commerce international. On ajoutera que ces traités sont en contradiction avec les engagements de l'Accord de Paris sur le climat. En effet, ils accroissent la quantité d'émissions de gaz à effet de serre ; ils considèrent les réglementations climatiques et environnementales comme des restrictions au commerce ; la protection des investisseurs s'y conçoit au détriment de la capacité des États et collectivités à opérer la transition énergétique et les entreprises extractives y sont dotées de moyens nouveaux pour empêcher les États de contrôler, voire limiter, leurs activités ; il n'y a aucun dispositif contraignant en matière de développement durable et de respect de l'environnement ; enfin, ces traités promeuvent la libéralisation du secteur de l'énergie au détriment du déploiement des énergies renouvelables et de la sobriété énergétique. Avec cet appel, il s'agit non seulement de défendre la qualité de la nourriture, et la liberté de celles et ceux qui la produisent, mais aussi le cadre général de nos modes de vie. Il lie l'assiette au champ, au paysage et à la responsabilité de chacun envers tous quant à la qualité et la diversité de la vie.

## Pour une exception agri-culturelle dans le commerce mondial

La crise agricole traversée par l'Europe est le symptôme de l'affaissement d'une économie de consommation destructrice des hommes et de la nature. Après l'Accord de Paris sur le changement climatique, nous affirmons qu'il n'y aura pas d'économie bas carbone sans évolution forte du modèle agricole et alimentaire qui pousse aujourd'hui à l'éradication de la biodiversité et au développement inconsidéré du transport de marchandises de base partout identiques. Répondre aux défis climatique et alimentaire du XXIe siècle impose une révolution dans nos approches de l'économie agricole.

## Souveraineté alimentaire

Pour donner un avenir à la planète et aux agriculteurs, nous pensons avec Jacques Diouf qu'il est temps de produire là où les gens ont faim. En clair, de limiter les échanges inutiles, et les gaspillages destructeurs de valeur. Il est temps de reconnaître aux peuples le droit à la souveraineté alimentaire et d'inscrire ce droit dans la Charte des Nations Unies.

A partir de cette reconnaissance, nous pourrions garantir le droit à la diversité des agricultures comme fondement des échanges internationaux. La nourriture ne peut être une marchandise comme les autres parce qu'elle constitue l'humain plus que tout autre chose. Il faut reconnaître une exception agricole dans les échanges internationaux.

Depuis la réforme de la PAC de 1992 et le lancement de l'OMC en 1995, l'agriculture bloque l'établissement de règles équitables d'échanges multilatéraux. La reconnaissance d'une exception agricole dans les traités commerciaux permettra de progresser sur les autres volets commerciaux des négociations multilatérales et renforcera la gouvernance mondiale qui en découle, aujourd'hui rongée par la multiplication des traités bilatéraux.

L'alimentation est en effet l'un des marqueurs culturels les plus forts des peuples. La reconnaissance mondiale de la France n'est pas étrangère à ses cultures alimentaires et culinaires singulières qui jalonnent sa géographie physique et mentale, comme les cultures indienne, mexicaine ou japonaise ont fait des cuisines remarquables qui représentent mieux que tout la sensibilité de ces peuples. Chaque cuisinier sait combien il joue avec cette culture dont il représente l'excellence.

## **La nourriture est culture**

En juillet 1982, à la conférence mondiale de l'Unesco sur les politiques culturelles, la France appelait à préserver la diversité culturelle. Elle a fini par obtenir gain de cause. Les échanges culturels n'ont pour autant aucunement été interdits. La reconnaissance de l'exception culturelle a, au contraire, permis la création de richesses et d'échanges économiques. La globalisation des échanges ne peut se fonder sur la seule priorité d'avantages comparatifs, construits sur la misère sociale ou le moins disant environnemental. Elle doit répondre au besoin d'affirmation et de reconnaissance des singularités pour féconder la richesse du monde dans la diversité.

Il faudra un jour expliquer en quoi la préservation de l'identité de l'industrie culturelle serait plus importante que celle de l'identité alimentaire. L'Unesco reconnaît le repas gastronomique français comme patrimoine immatériel de l'humanité. Comment admettre que cette reconnaissance n'implique pas celle de facteurs agri-culturels légitimes sur le marché mondial pour toutes les agricultures du monde ? L'alimentation est au fondement des cultures individuelles, claniques, ethniques, nationales, continentales... Elle relie directement l'être humain à la nature et lui donne sa responsabilité dans l'enchevêtrement du « Jardin planétaire » comme l'explique Gilles Clément. Elle croise les identités, les croyances hygiénistes ou religieuses, les chemins et représentations de la bonne santé, les représentations symboliques, les revendications dans un magma singulier dont la digestion s'opère aussi bien extra-corpore que in-corpore.

## **Ecosystème alimentaire**

Il ne peut y avoir d'alimentation singulière sans agriculture liée à l'écosystème local, sans prise en compte de son impact sur la biodiversité et le climat. La biodiversité est fondamentale pour l'avenir agricole, la préservation des diverses variétés de plantes d'intérêt agronomique est essentielle. Ce qui distingue chaque peuple relève d'abord de ses productions agricoles tant qu'elles sont liées à leurs territoires agronomique et humain. Aussi faut-il s'alarmer avec la FAO d'une mondialisation, devenue globalisation de l'uniformité, qui conduit à la disparition de la biodiversité agricole et des cultures alimentaires. Partout prédominent des animaux et des cultures similaires, façonnés pour leur rentabilité économique. Dans le monde, cinq cultures prévalent : blé, riz, maïs, manioc et soja. Et l'on fait miroiter la fin de certaines carences alimentaires par l'adjonction génétiques de vitamines dans ces espèces plutôt que par la promotion de la diversité alimentaire !

La France l'a bien compris. Depuis 2012, son gouvernement a défendu tour à tour une diplomatie de la gastronomie et des terroirs pour promouvoir notre pays. A l'exposition universelle de Milan, la France a délivré le message de sa vision alimentaire. Son pavillon a été élu meilleur pavillon de l'exposition. Nous avançons ce modèle de diversité comme un étendard non pas de la fermeture au monde, mais bien plutôt de l'ouverture à la diversité, sur laquelle le commerce doit reposer. Nous ne promovons pas la domination du modèle français mais le droit de chaque pays à sa culture agricole dans la

mondialisation.

C'est par la reconnaissance de l'exception agri-culturelle que nous parviendrons à redonner aux peuples la souveraineté de leurs choix alimentaires, aux paysans leur libre dialogue avec la nature et à préserver la diversité du monde, principal instrument de notre sécurité alimentaire. Il n'y aura pas d'agriculture durable sans le respect des réalités écologiques, pas de santé durable non plus.

Il faut désormais aller plus loin, pour protéger aussi nos producteurs qui assurent cette culture alimentaire par leur travail. Reconnaissons l'exception agri-culturelle dans le commerce mondial.

## Les premiers signataires

**Eric Andrieu** (député européen)

**Alain Berger** (agronome, économiste, Commissaire général français pour l'Exposition Milan 2015)

**Benoit Biteau** (paysan, conseiller régional Nouvelle Aquitaine)

**Gilles Bœuf** (biologiste, ancien président du Muséum national d'histoire naturelle)

**José Bové** (député européen)

**Olivier de Schutter** (professeur de droit, ancien Rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation du Conseil des droits de l'Homme à l'ONU)

**Quentin Delachapelle** (agriculteur, Président de la FNCIVAM)

**Jean-Pierre Doussin** (expert ONU, ancien président de Max Havelaar France)

**Marc Dufumier** (agronome, professeur émérite AgroParisTech)

**Laurent Gervereau** (philosophe, vice-Président de la Fondation René Dumont)

**Jean-Marie Gilardeau** (membre de l'ANDER - association nationale de développement des espaces ruraux)

**Nicolas Hulot** (écologiste, ancien envoyé spécial du président Hollande pour la protection de la planète)

**Joël Labbé** (sénateur du Morbihan)

**Louis Le Pensec** (ancien ministre de l'Agriculture)

**Gilles Luneau** (journaliste et réalisateur)

**Marcel Mazoyer** (agronome, professeur émérite AgroParisTech)

**Frédéric Mousseau** (The Oakland Institute, USA)

**Germinal Peiro** (député, Président du Conseil départemental de la Dordogne)

**Daniel Perron** (juriste, auteur de Critique de la pensée agricole, l'Harmattan, 2016)

**Carlo Petrini** (journaliste, fondateur du mouvement Slow Food)

**Jocelyne Porcher** (sociologue, directrice de Recherche INRA-SAD)

**Laurence Roudart** (professeur de Développement agricole à l'Université Libre de Bruxelles)